



faute inexcusable et maladie professionnelle

Par **dom de st patern**, le **22/07/2025** à **12:36**

Bonjour

je suis reconnue en maladie professionnelle à 30 % depuis octobre 2023 je souhaite faire une action pour faute inexcusable avant le délai de prescription d'octobre 2025 mais

ma maladie est une dépression, puis je prouver par d'autres faits que par exemple ne pas me former sur certains gestes a concouru à cette maladie invisible ?

vous remerciant

cordialement

Par **miyako**, le **22/07/2025** à **23:37**

Bonsoir,

Ce n'est pas une faute inexcusable, mais du harcèlement moral qu'il faudra plaider. Pour cela il faut monter un dossier solide avant de saisir le CPH.

Pour cela voyez un avocat, pour monter le dossier correctement, car sans connaissance de votre dossier complet, impossible de vous aider d'avantage.

cordialement